



Compagnies traditionnelles VS. compagnies low-cost : lesquelles sont les plus ponctuelles ?

Paris, 26 avril 2017 – Flightright, expert européen dans la défense des droits des passagers aériens, a comparé les taux de retards et d’annulations entre les compagnies traditionnelles et low-cost européennes en 2016, à l’aide de sa base de données comptabilisant et analysant des vols commerciaux à travers le monde.

Sur les vols intra-européens, les compagnies traditionnelles annulent plus de vols

L’étude de Flightright, qui compare les vols effectués en 2016 en Europe entre cinq compagnies classiques (Lufthansa, Air France, KLM, British Airways et Iberia) et cinq compagnies low-cost (Ryanair, Easyjet, Vueling, Volotea et Transavia) démontre que les compagnies traditionnelles ont annulé plus de vols que les low-cost : respectivement 1,26 % de leurs vols annulés contre 0,48 %. Des chiffres qui peuvent en partie s’expliquer par les grèves affectant plus régulièrement les compagnies traditionnelles ou les grands aéroports.

En revanche, sur la même période et également en Europe, les compagnies low-cost ont été deux fois plus affectées par des retards. Près de 5 % de leurs vols ont en effet été retardés de plus d’une heure, contre 2,47 % pour les cinq compagnies traditionnelles. Lorsqu’il s’agit de retards supérieurs à 3 heures (généralement éligibles à une compensation financière de la part des compagnies aériennes), les chiffres restent assez faibles pour les deux types de compagnies : les low-cost (0,60 %) sont néanmoins trois fois plus touchées que les compagnies classiques (0,20 %).

Sur les vols au départ de la France, moins d’annulations, mais plus de retards

Flightright a également comparé les vols des compagnies traditionnelles et low-cost au départ de la France vers l’Union européenne en 2016. Au départ des aéroports français, les compagnies low-cost font figure de mauvais élèves. Face aux 5 compagnies traditionnelles, les 5 low-cost enregistrent plus d’annulations (1,15% contre 0,89%), plus de retards d’au moins 1 heure (6,38% contre 3,12%) mais également plus de retards de plus de 3 heures (0,77% contre 0,13%).

Cette étude comparative réalisée par Flightright démontre que les compagnies low-cost sont globalement plus affectées que les compagnies traditionnelles. De plus, en ce qui concerne le traitement des passagers après un retard ou une annulation, les compagnies classiques se montrent souvent plus conciliantes avec les voyageurs.

À propos de Flightright

Flightright est leader européen en matière de services dédiés aux droits des passagers aériens. Sa technologie juridique de pointe permet aux voyageurs victimes de vols retardés, annulés ou surbookés de vérifier leur éligibilité à une indemnisation selon le règlement européen. Son réseau international d’experts accomplit les démarches nécessaires pour la réclamation et obtention de cette indemnité, qui peut s’élever jusqu’à 600€ par passager. Flightright, cofondée par l’avocat Philipp Kadelbach en 2010, emploie aujourd’hui une équipe internationale de 120 personnes et a obtenu plus de 100.000.000€ pour ses clients. Son conseil d’administration actuel est composé de Marek Janetzke et du Dr. Philipp Kadelbach.

Contact presse

Grayling France

Tel : 01.55.30.71.03

email : flightright.presse@grayling.com